

Passeport ambulatoire



Reconnue d'utilité publique

Hôpital de Jour

Centre Médical de l'Argentière

Ce livret comporte les informations nécessaires à votre prise en charge en rééducation à l'Hôpital de jour.

Pavillon 9, CHU de Bellevue, 25 boulevard Pasteur 42100 Saint Etienne

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 16h45

04 77 12 79 40

accueil.hdj@ch-argentiere.fr

En dehors de ces horaires, en cas de problème médical, appelez votre médecin traitant ou le 15 en cas d'urgence

Bienvenue

- L'hôpital de jour du Centre Médical de l'Argentière est destiné aux personnes dont l'état de santé nécessite des soins de rééducation et de réadaptation orthopédique ou neurologique et qui souhaitent bénéficier d'un suivi en ambulatoire permettant de retrouver le domicile le soir.
- L'admission a lieu sur prescription médicale de votre médecin traitant ou d'un médecin spécialiste.
- Vous serez accueillis une ou plusieurs fois par semaine, en demi-journée, selon vos besoins. La nature et la fréquence des séances ainsi que la durée de prise en charge sont fixées par le médecin de l'HDJ lors de la visite d'admission.
- Des évaluations sont réalisées en continu par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire pour adapter votre prise en charge.

Sommaire

1. Une équipe pluridisciplinaire
2. Equipe médicale et encadrement
3. Les plateaux techniques
4. Votre admission
5. Documents à apporter lors de votre admission
6. Le 1^{er} jour
7. Déroulement d'une journée
8. Fin de prise en charge
9. Accès à l'HDJ
10. Accès au parking
11. Plan d'accès au pavillon 9

Une équipe pluridisciplinaire

Niveau 0 :

Accueil

Médecins MPR et généralistes

Infirmier(e)s et aide-soignant(e)s

Enseignants en activité physique adaptée

Masseurs-kinésithérapeutes

Secrétariat

Niveau 1 :

Médecins MPR et généralistes

Assistante sociale

Ergothérapeutes

Neuropsychologues

Orthophoniste

Psychologues cliniciens

Psychomotricien(ne)s

Equipe médicale et encadrement

Médecin Chef de Service et MPR : Docteur Danilo TAGLIA

Médecins MPR

Médecins généralistes

Rhumatologues

Psychiatre

Cadre de Rééducation : Mme Anne Colmant

Encadrante d'unité de rééducation: Mme Caroline Sainte

Les plateaux techniques

Salle de kinésithérapie

Salle d'ergothérapie

Salle d'activité physique adaptée

Salle d'activité collective

Salle d'activité polyvalente

Salle d'analyse de la marche

Gymnase

Balnéothérapie

Bureaux de rééducation, médicaux et paramédicaux

Appareil de thérapie miroir, Simulateur de conduite, Gant connecté, Réalité virtuelle...

Votre admission

Une place vous est attribuée au sein de notre Hôpital de jour.

Merci de confirmer votre venue par téléphone dès réception de la convocation.

Les horaires du 1er jour vous seront confirmés lors de cet échange téléphonique.

Si votre état de santé le justifie, votre médecin pourra faire une prescription de transport adapté à votre situation (VSL ou ambulance). Elle n'est en aucun cas systématique, même si vous bénéficiez d'une prise en charge à 100% de l'assurance maladie au titre d'une affection de longue durée.

En cas de prescription, c'est à vous de réserver le transport auprès de la société de votre choix

Documents à apporter lors de votre admission

- Carte nationale d'identité ou passeport
- Carte vitale
- Carte de mutuelle
- Attestation d'assurance privée (si hors régime obligatoire)
- Attestation CMU si concerné
- Ordonnances et traitements en cours
- Certificat initial d'accident de travail
- Bulletin de situation si vous venez d'un autre établissement
- Dossier médical : comptes rendus, radiographies...dont vous disposez
- Attelle, orthèse ou appareillage en votre possession.

Le 1^{er} jour

- Accueil auprès de la secrétaire pour remplir votre dossier.
- Si vous avez une prescription de transport adapté, la secrétaire vous délivre un bon de transport à donner à votre ambulancier.
- Votre médecin référent de l'HDJ fait un bilan d'entrée afin de préciser les objectifs de prise en charge et prescrit les différentes interventions nécessaires à votre rééducation. Il vous donne une estimation de la durée de séjour.
- Une infirmière prend vos constantes et des informations avant de réaliser les soins nécessaires.
- L'aide-soignante vous donne le planning hebdomadaire. Celui-ci vous est donné chaque semaine pour la semaine suivante, ce qui vous permet de préciser les horaires à votre ambulancier.
- Nous vous demandons de prévoir des chaussures pour l'intérieur, dédiées aux séances de rééducation.
- Un casier est mis à disposition pour ranger vos affaires. Merci d'apporter un cadenas.

Déroulement d'une journée

- Présentez-vous à l'accueil pour valider votre présence avant votre 1ere séance de rééducation.
- Vous vous rendez par vos propres moyens dans les salles dédiées aux différents rééducateurs. Vous pouvez également être accompagnés par l'aide-soignante ou l'un des intervenant pour changer de salle.
- Vous bénéficiez de séances individuelles et collectives.
- Lors des pauses, vous disposez d'une salle de détente et de convivialité.
- Les prises en charges sont généralement regroupées sur une demi-journée.
- Avant de partir, prévenez la secrétaire d'accueil de votre départ.

Fin de prise en charge

Dix jours avant la fin théorique de votre séjour, un RDV avec le médecin vous permet de faire le bilan, il peut vous orienter vers des professionnels « de ville » pour la continuité des soins.

Le dernier jour, vous récupérez :

- Les ordonnances
- Le courrier de fin de prise en charge ... Ces derniers seront envoyés en parallèle à votre médecin traitant et/ou au médecin spécialiste qui vous a adressé à notre service, via le Dossier Médical Partagé.
- Un bulletin de situation
- Les documents médicaux que vous aviez laissé à votre entrée...
- Les examens réalisés durant votre séjour.
- Le questionnaire de satisfaction qui sera à remettre à l'accueil avant votre départ

Accès à l'HDJ

Pavillon 9, CHU Bellevue, 25 boulevard Pasteur 42100 Saint Etienne

- **Par la route**

Depuis Lyon : prendre A7, A47, N88 sortie 25.1 faculté de médecine

De Firminy, prendre N88 sortie Solaure - Bellevue

De Roanne, prendre N7, N82, A72, D201, N88 Sortie Solaure - Bellevue

- **Transports en commun**

Consulter le site STAS

Accès au parking

Si vous venez par vos propres moyens, le parking est gratuit les 30 premières minutes.

- Il reste gratuit après cette demi-heure, si vous possédez une Carte Mobilité Inclusion (délivrée par la MDPH). Il faudra alors sonner et présenter cette carte à la borne au niveau de la barrière de sortie.

- Il est payant avec un « tarif patient » plafonné à 4€ au-delà de 2 heures de présence. Le ticket de parking sera à valider à l'accueil de l'HDJ pour bénéficier de ce tarif. Vous devrez ensuite passer le ticket au guichet automatique, en amont de la barrière pour payer votre stationnement.

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à nous contacter

Accueil du lundi au vendredi de 9h00 à 16h45

04 77 12 79 40

accueil.hdj@ch-argentiere.fr

En dehors de ces horaires, en cas de problème médical, appelez votre médecin traitant ou le 15 en cas d'urgence